

4. Antioche. Il y a quatre patriarches catholiques, un du rite latin, un du rite syriaque, un du rite maronite et un du rite grec melchite.

5. Jérusalem, du rite latin.

6. Babylone, du rite chaldéen.

7. La Cilicie, du rite arménien.

8. Indes occidentales du rite latin.

9. Lisbonne, du rite latin.

10. Venise, du rite latin.

Le plus âgé des patriarches est Antoine Hassoun, élu à Constantinople en 1800, élu évêque en 1842 et promu au patriarcat de la Cilicie des Arméniens en 1867.

Le patriarche de Venise, le cardinal Trevisanato, est né en 1801 ; élu évêque en 1852 et promu au patriarcat en 1862. Le plus jeune, Marcus, patriarche d'Antioche du rite syriaque depuis 1861 est né en 1826.

Le patriarche de Lisbonne, qui vient d'être promu cardinalat par Pie IX, est né en 1811.

Des Archevêques et Evêques.

L'épiscopat est l'ordre le plus élevé dans l'Eglise ; mais, pour les évêques, il y a différents degrés de dignité et de juridiction.

Ainsi, parmi les évêques, sont le Pape, les cardinaux évêques et la plupart des cardinaux prêtres, enfin les patriarches.

Viennent ensuite, dans l'ordre de dignité, les primats, les archevêques métropolitains, les archevêques non métropolitains, les évêques proprement dits, les évêques *in partibus infidelium*, les évêques auxiliaires et les évêques démissionnaires.

Les Archevêques et Evêques, titulaires administrent leurs diocèses au moyen de vicaires généraux, d'un chapitre de chanoines qui forme leur conseil, de curés et de vicaires paroissiaux.

Les métropoles avec les divers diocèses qui en dépendent forment les provinces ecclésiastiques,